



Vous trouverez sur cette page les conditions et documents nécessaires à votre inscription à la coopérative d'habitation Quercus. Nous vous demandons cependant de prendre connaissance des quelques lignes suivantes avant de les remplir.

- ❖❖ L'acquisition d'au minimum une part sociale de 100 CHF par ménage est obligatoire. En effet, celle-ci vous donne non seulement le statut de coopérateur (et donc la possibilité de postuler pour un logement), mais également une voix lors des assemblées générales.

- ❖❖ La coopérative demande à chaque coopérateur de payer une cotisation annuelle de 110frs (en plus de la part sociale).

- ❖❖ Le nombre de parts sociales souscrites n'influence pas le pouvoir décisionnel d'un coopérateur.

- ❖❖ Le montant total des parts sociales souscrites vous sera remboursé si vous venez à quitter la coopérative.

- ❖❖ Le formulaire d'inscription doit être dûment signé par toute personne souscrivant une part sociale, sans quoi votre dossier sera jugé incomplet (cela inclus les conjoints prenant également une part sociale).

- ❖❖ Il en va de même pour la charte éthique, chaque personne détentrice d'une part sociale doit s'engager par, sa signature, à respecter ladite charte.

- ❖❖ Une fois ces documents réceptionnés, nous vous transmettrons, par email, une facture contenant nos informations bancaires pour le paiement de votre (vos) part(s) sociale(s).



- ❖❖ Nous nous réservons le droit de demander à vous rencontrer lors d'un entretien avant de valider l'inscription à la coopérative.

- ❖❖ La décision de validation d'inscription échoit au Conseil d'administration.

- ❖❖ Les inscriptions à la coopérative peuvent être fermées selon le nombre actuel de coopérateurs et le nombre de logements à disposition.

- ❖❖ L'adhésion à Quercus est considérée comme complète à dater de la réception de tous les documents demandés (formulaire, charte et payement).

- ❖❖ L'inscription à la coopérative ne signifie pas inscription pour un logement. Lorsqu'un appartement se libère le Conseil d'administration fait passer l'information à tous les coopérateurs, leur expliquant la marche à suivre afin postuler pour ledit logement. L'ancienneté d'adhésion à la coopérative est un critère majeur de l'attribution des logements.



Quercus

Formulaire d'inscription à Quercus

Vous

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tel. Fixe : _____ Tel. Mobile : _____

Email : _____

Nationalité : _____

(Canton et commune, ou permis B, C, autre)

Nombre de part(s) sociale(s) souscrites : _____ Montant CHF total : _____

Lieu et date :

Signature :

Votre conjoint(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tel. Fixe : _____ Tel. Mobile : _____

Email : _____

Nationalité : _____

(Canton et commune, ou permis B, C, autre)

Nombre de part(s) sociale(s) souscrites : _____ Montant CHF total : _____

Lieu et date :

Signature :

Par sa signature le coopérateur déclare avoir pris connaissance des statuts et des règlements de Quercus.

Le-la-les soussigné-e-s attestent expressément que les fonds consignés ne sont pas des fonds étrangers au sens des dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16.12.83.

Il-elle-s accepte-nt que la communication entre Quercus et ses coopérateurs se fait principalement par courrier électronique.